

| | | | |
|-------------------------|------------|------------------------|------------------|
| Date de réunion | 31/03/2021 | Lieu de réunion | Salle du Conseil |
| Début de réunion | 14h00 | Fin de réunion | 15h30 |

Ordre du Jour :

- Point sur la campagne de vaccination
- Mise à jour du Plan de reprise de l'activité en EHPAD suite au document ministériel du 12/03/2021 : « Allègement post-vaccinal des mesures de protection dans les EHPAD et dans les USLD »
- Présentation des conclusions de l'évaluation interne
- Présentation du compte-rendu des commissions animation
- Présentation du compte-rendu des commissions menu
- Questions diverses

Date de la prochaine rencontre : Juin 2021

Mme Loquet ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence. Elle présente les modalités particulières de ce CVS dans le contexte épidémique et les mesures sanitaires que nous connaissons. Ainsi la réunion se tient en deux temps asynchrones :

- Consultation par voie de courrier électroniques pour les membres extérieurs à l'EHPAD
- Consultation en présentiel pour les seuls représentants des résidents

Les membres présents n'ayant pas de question Mme Loquet commence par présenter le premier point.

1. Point sur la campagne de vaccination

La campagne de vaccination réalisée au sein de l'EHPAD a débité au 2 Février 2021.

Tous les résidents ayant demandés à se faire vacciner ont été vaccinés. 15 résidents n'ont pas souhaité se faire vacciner ou n'ont pu se faire vacciner en raison de leur état de santé.

Mme Loquet explique qu'à ce jour peu d'agents ont été vaccinés : 30 agents ce qui représente 23,6%. Mais la prochaine campagne qui débutera le 7 Avril a connu l'inscription de 3 résidents et 29 agents. Au terme de cette campagne, c'est-à-dire avec la seconde dose du 28 Avril, nous atteindrons 93 % des résidents vaccinés et 68 % du personnel.

Mme Loquet demande aux membres présents s'ils ont des question ou remarques. L'assemblée n'ayant pas de remarque Mme Loquet propose de passer au point suivant.

2. Mise à jour du Plan de reprise de l'activité en EHPAD suite au document ministériel du 12/03/2021 : « Allègement post-vaccinal des mesures de protection dans les EHPAD et dans les USLD »

Mme Loquet donne la parole à M. Vanderperre pour présenter les modifications apportées au plan de reprise de l'activité.

M. Vanderperre rappelle que les modifications apportées concernent les visites des proches et les sorties en familles conformément au consignes du Ministère des solidarités et de la santé : « Allègement post-vaccinal des mesures de protection dans les EHPAD et dans les USLD » - 12/03/2021

Toutefois l'évolution de la situation sanitaire dans les Hauts de France et le nouveau confinement a imposé le suspend de l'allègement concernant les sorties en familles.

Concernant les visites des proches :

Dans l'EHPAD Dronsart de Bouchain, les visites des proches en chambre sont autorisées pour deux personnes maximum, du lundi au dimanche de 13 heures à 17 heures.

Pour les résidents protégés par une vaccination complète ou immunisés par une infection récente (infection survenue dans les 15 jours à 6 mois) : il n'y a ni test à réaliser ni mesure d'isolement à mettre en œuvre après la visite.

Pour les résidents non protégés par une vaccination complète : un test RT-PCR doit être réalisé à J4 puis J7 après la visite et une extrême vigilance doit être apportée quant à l'apparition de symptômes chez le résident. Cette mesure n'est pas appliquée à l'EHPAD Dronsart de Bouchain si le visiteur fournit un résultat de test RT-PCR de moins de 72 heures, négatif.

Concernant les sorties en famille :

S'il n'y a pas de confinement local, les sorties en famille sont possibles en rappelant le risque de contamination important dans les foyers familiaux et la nécessité de respecter les gestes barrières.

Pour les résidents protégés par une vaccination complète ou immunisés par une infection récente (infection survenue dans les 15 jours à 6 mois) : il n'y a pas lieu de

procéder à un test RT-PCR au retour sauf en cas de contact à risque avéré. Dans ce cas, un isolement de 7 jours est à respecter et un test RT-PCR à réaliser (J4 et J7 après le retour)

Pour les résidents non protégés par une vaccination complète : le médecin coordonnateur et l'encadrement doivent apprécier au cas par cas ~~la~~ balance bénéfices/risques en fonction de la circulation virale et de la situation du résident. Si la sortie est autorisée, il y a lieu d'informer le résident et ses proches des risques encourus et de la nécessité de respecter strictement les mesures barrières. Au retour, le résident devra bénéficier d'un test RT-PCR à J4 puis J7 et rester confiné en chambre pendant 7 jours (pas d'activités ni de repas collectifs).

Mme Loquet demande aux membres présents s'ils ont des questions ou remarques. L'assemblée n'ayant pas de remarque Mme Loquet propose de passer au point suivant.

3. Présentation des conclusions de l'évaluation interne

M. Vanderperre rappelle que l'évaluation interne a été réalisée au travers de 18_ réunions de travail. Si le contexte sanitaire n'a hélas pas permis la participation des familles, il y a tout de même eu 93 participations dont 44 de résidents.

La mise en œuvre des actions programmées par l'évaluation interne de 2013 (87% des actions réalisées) se traduit par l'amélioration globale des scores de l'établissement dans chacun des 6 axes.

Ainsi la réponse D « Insatisfaisante » a disparue, et la réponse C moyennement satisfaisante est réduite à 6%. La réponse B majoritaire en 2013 diminue à 29%. EN fait nombre de faiblesses et de réponses moyennes ont été transformées ou consolidées de manière à devenir de réelles forces de l'établissement.

Le management collaboratif (18 réunions, 93 participations), impulsé par la direction, a permis une évaluation au plus près des réalités de terrain. Les groupes de travail ont fait preuve d'une grande implication et de bienveillance. Les groupes se sont montrés particulièrement exigeants cherchant en permanence le perfectionnement des réponses déjà mises en œuvre. Cette ambiance fut propice puisque ce sont 45 actions qui ont été définies.

Mme Herbin, représentante des résidents, souligne que sa participation lui a permis de discuter et d'apprendre des choses sur le fonctionnement de l'établissement. Par exemple sur le fonctionnement du circuit du linge pour lequel il y a encore des pertes, le fait de donner du linge à un agent sans avoir de trace de ce dépôt pose problème si celui-ci est égaré. Mme Loquet propose alors l'édition d'un récépissé qui permette cette preuve de dépôt.

Les membres présents n'ayant plus de remarques Mme Loquet propose d'aborder le point suivant et laisse la parole à Mme Delfolie, animatrice.

4. Présentation du compte-rendu des commissions animation

Mme Delfolie explique que la commission animation s'est déroulée en plusieurs temps au vu du protocole sanitaire en vigueur.

Chaque réunion de la commission a débuté par le rappel de ses objectifs.

Chaque réunion s'est déroulée comme suit :

- Rétrospective des évènements 3 derniers mois
- Evaluer la satisfaction des résidents sur les animations

Les résidents ont particulièrement apprécié : le Pot'agé puisqu'il permet de sortir et de rencontrer des résidents d'autres quartiers dans le respect des gestes barrières, l'orchestre extérieur, le village de Pâques avec ces 2 concerts, la Journée Carnaval, et les rendez-vous visio du lundi.

- Désirs des résidents et souhait des animations à venir

Les résidents souhaitent reprendre les activités tricot, développer les activités manuelles en autonomie c'est-à-dire en laissant le matériel à leur disposition en chambre, reprendre les sorties au marché, les jeux de société, la belotte et la pétanque. Enfin les résidents souhaitent réaliser une vidéo sur la désinfection des mains à destination des enfants de la crèche.

- Planification des animations pour le prochain trimestre
- Les nouveaux résidents arrivés à l'EHPAD sur le trimestre

Ce dernier point, nouveauté de la commission vise à favoriser l'intégration des nouveaux résidents. Actuellement toute arrivée est synonyme d'isolement pendant 7 jours. S'ensuit la présentation de chaque animateur avec la plaquette de présentation, remise d'un cadeau de bienvenue et sollicitation à une réunion de quartier pour se présenter aux voisins et voisines.

Mme Loquet propose, pendant la période d'isolement, de favoriser l'intégration des nouveaux résidents par des appels visio avec les résidents du quartier. A terme nous pourrions même envisager une visite des locaux réalisée par les résidents. Cette idée est plébiscitée par l'assemblée.

Enfin Mme Delfolie informe du souhait des résidents de rendre hommage à Edith, qui nous a quitté il y a un an. Ils ont proposé de réaliser une cérémonie en plein air avec lâcher de ballon. Mme Loquet souligne la délicate attention et demande, avant toute chose, de demander l'avis à Jean-Yves, son mari.

Les membres n'ayant plus de remarques Mme loquet invite Mme Régniez à présenter la commission menu.

5. Présentation du compte-rendu des commissions menu

En raison des la crise sanitaire et dans le respect des recommandations, la commission menu a été réalisée par quartier d'hébergement.

Les résidents y ont souligné les apéritifs en musique 3 fois par semaine qui plaisent beaucoup.

Un résident a demandé de la soupe au lard. C'est un plat difficile à réaliser pour 105 au sein de notre cuisine. Mme Régniez a donc proposé de faire ce repas par quartier. Toute demande peut ainsi être étudiée et au besoin réalisée au travers d'une animation culinaire par quartier

Les résidents du quartier 6 ont demandé aussi des chaussons aux pommes à la place des petits pains au chocolat. Mme Régniez explique que les résidents des autres quartiers préfèrent les petits pains qui sont cuits sur place. Puisque cette demande est spécifique à ce quartier, là encore la réponse sera individualisée pour les résidents de ce quartier.

Mme Moreau, représentante des résidents, signale un problème de vaisselle. Il n'est pas rare de voir le personnel aller chercher de la vaisselle ce qui désorganise les services. Mme Loquet rappelle que si la vaisselle manque, c'est parce qu'elle n'est pas faite dans chaque quartier conformément à la consigne. Chaque quartier est pourtant équipé d'un lave aisselle fonctionnel. La consigne sera rappelée au prestataire ELIOR.

Mme Moreau informe que la soupe est salée variablement et souvent trop peu. Mme Régniez explique que pour plaire au plus grand nombre il est préférable de saler moins afin de pouvoir individuellement en ajouter au besoin. Afin que chacun ajuste l'assaisonnement des dosettes de sel et de poivre en portion individuelle sont disponibles dans chaque quartier il ne faut pas hésiter à en demander.

Mme Régniez informe que les menus d'été seront présentés lors des prochaines commissions.

Mme Beaumont, représentante du personnel, signale que lors de la distribution des repas en chambre certains résidents mangent leur entrée et dessert (distribués avant), avant l'arrivée du plat pour lequel ils n'ont plus faim. Mme Loquet informe avoir eu connaissance de cette situation. Elle concerne quelques résidents présentant des troubles cognitifs : seule l'équipe soignante peut adapter leur accompagnement au repas grâce à leur connaissance des résidents ; par exemple en ne distribuant que l'entrée puis le plat et enfin le dessert.

Mme Beaumont explique que la préparation à l'assiette pour les résidents bénéficiant d'un régime alimentaire mixé est très appréciée. Elle demande s'il est possible pour certains résidents, qui en fonction des menus et des jours peuvent manger certains légumes, de ne pas mixer les légumes. Mme Régniez répond qu'il n'est pas possible pour l'équipe de cuisine d'anticiper cette adaptation en fonction du légume et de la situation au jour le jour du résident. L'équipe de cuisine suit la liste des prescriptions médicales. Mme Loquet ajoute qu'il est également question d'individualisation de l'accompagnement au jour le jour et permise par la connaissance des résidents et compétences de l'équipe soignante en matière d'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne.

Les membres du CVS n'ayant plus de remarques Mme Loquet demande si des points divers sont à aborder.

6. Questions diverses

Mme Guégain informe qu'un dépistage audio gratuit sera prochainement réalisé par une société spécialisée au sein de l'EHPAD pour les résidents volontaires. En cas de nécessité d'appareillage, c'est la société qui s'occupe du dossier pour la sécurité sociale et la mutuelle. Le reste à charge est de 0€. Fin Avril une information sera faite à l'attention de tous les résidents et familles.

Mme Beaumont demande si ce dépistage peut aussi être réalisé auprès du personnel. Mme Loquet répond que Mme Guégain interrogera le prestataire.

Mme Moreau demande si un tel dépistage pourrait être réalisé par un ophtalmologue. Mme Guégain propose de rechercher si un professionnel intervient en EHPAD.

Mme Loquet demande si les membres ont d'autres questions. Elle précise que tous les éléments qui leur ont été remis avant la réunion et qui ont été présentés ce jour seront envoyés par mail aux membres extérieurs.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance se clôture à 15h30.

| ETAIENT PRESENTS | |
|----------------------------|---|
| Nom | Fonction |
| • Mme MOREAU Bernadette | • Représentante des résidents |
| • Mme HERBIN Marie-Claire | • Représentante des résidents |
| • M. DAUBELCOUR Clotaire | • Représentant des résidents |
| • Mme LOQUET Nathalie | • Attachée d'administration |
| • Mme GUEGAIN Mélina | • IDEC |
| • Mme BEAUMONT Angélique | • Représentante du personnel |
| • M. VANDERPERRE Aaron | • Psychologue coordinateur |
| CONSULTATION DISTANCIELLE | |
| • M. ZIENTEK Ludovic | • Président du Conseil d'Administration |
| • Mme DECOMMER Marie-Agnès | • Vice-présidente du CVS représentante des familles |
| • Mme SALADIN Colette | • Adjointe au Maire |
| • Mme BOILEUX Nathalie | • Conseillère municipale |
| • M. BLOIS Jean-Pierre | • Représentant des familles |
| • Mme BAEFCOP Marie-Annick | • Représentante des familles |
| EXCUSES | |
| • M. THUMERELLE Michel | • Directeur |
| • Dr LE VIGOUROUX Yann | • Médecin coordonnateur |

| Rédacteur(s) |
|----------------------|
| M. VANDERPERRE Aaron |

La Présidente du CVS,
Mme Marie-Agnès DECOMMER

M. A. Decommer

Le Directeur,

M. Michel THUMERELLE

Nathalie Loquet
Pour le Directeur
Nathalie LOQUET
Attachée d'administration